

2024-1378  
2024-06-04

## Fongicide PENNCOZEB Technique

SOLIDE

UN FONGICIDE À UTILISER POUR LA FABRICATION, LA COMPOSITION ET  
LE RÉ-EMBALLAGE SEULEMENT

PRINCIPE ACTIF : MANCOZÉBE... 87%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 25166 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION



ATTENTION

POISON

CONTENU NET: 22.7 kg

UPL AgroSolutions Canada Inc.  
PO Box 12219  
Research Triangle Park, NC 27709  
1-800-438-6071

2024-1378  
2024-06-04

## **MODE D'EMPLOI**

A être utilisé seulement pour la fabrication et la composition de produits homologués sous la *Loi sur le contrôle des produits antiparasitaires*.

## **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**

Peut occasionner une certaine irritation des yeux. Dangereux si inhalé ou absorbé par voie cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ou éviter d'inhaler la poussière ou la buée de la pulvérisation. Se laver abondamment avec de l'eau et du savon après manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

## **PREMIERS SOINS**

### **En cas d'ingestion**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **En cas d'inhalation**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **En cas de contact avec les yeux**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES SIGNES D'AVERTISSEMENT :** Peut causer une irritation du nez, de la gorge, des yeux et de la peau. Veuillez suivre les instructions précédentes en cas de contact avec la peau. Traitez selon les symptômes.

2024-1378

2024-06-04

### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION**

Entreposage : Garder dans le contenant d'origine dans un espace sec. Si le produit vient en contact avec de l'eau, il se détériorera et peut provoquer un incendie. Tenir loin des sources d'inflammation (comme par exemple, des étincelles et des flammes). Fermer le sac entre les utilisations.

Ne pas entreposer de façon à ce qu'une contamination croisée avec d'autres pesticides, des engrais, des aliments pour les humains ou les animaux, se produise. S'il se produit un déversement lors de l'entreposage ou la manutention, balayez le déversement et jetez-le selon les instructions d'élimination ci-dessous.

Élimination : Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

UPL, le logo d'UPL et PENNCOZEB sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

© 2024 Société du groupe UPL Corporation Limited.